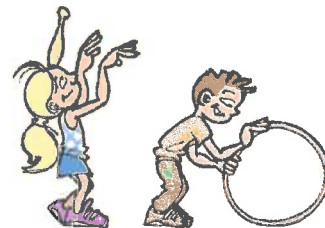


L'accueil de loisirs

L'équipe d'animation prend en compte les besoins de l'enfant pour offrir des conditions satisfaisantes à son épanouissement :

- Contribuer au développement de l'enfant dans toutes ses composantes (culturelles, artistiques, corporelles,...),
- Prendre en compte le rythme de l'enfant,
- Permettre à l'enfant de mener des projets dans la durée.



L'aide aux devoirs est assurée, 2 fois par semaine, par des bénévoles, ils ne remplacent en aucun cas la responsabilité des parents par rapport à la réussite des devoirs scolaires. Ce temps calme n'est pas une étude surveillée, il a pour objectif de favoriser la concentration de l'enfant.

Pour le bon fonctionnement tout élève perturbateur peut être exclu.

Le mercredi :

- > 7h30 à 9h00
- > 13h30 à 19h00



L'accueil périscolaire :

- > 7h30 à 9h00
- > 17h00 à 19h00

Les petites vacances :

- > 7h30 à 19h00

Nous vous demandons d'inscrire votre (vos) enfant(s) le lundi avant 9 heures pour les mercredis et de remplir la brochure envoyée par mail quelques semaines auparavant.



L'accueil périscolaire est un service municipal qui permet aux parents de confier leur(s) enfant(s) le matin, avant la classe, et le soir, après la classe, les jours scolaires.

Dates d'ouverture aux petites vacances :

- **Toussaint** : du 20 octobre au 2 novembre 2016.
- **Noël** : du 19 au 23 décembre 2016.
- **Hiver** : du 13 au 24 février 2017.
- **Printemps** : du 10 au 21 avril 2017.
- **Grandes vacances** : à partir du 10 juillet 2017.



Pour gérer au mieux le groupe, nous demandons aux parents d'inscrire les enfants quelques jours auparavant.